

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

08/01/2021

Dossier complet le :

11/01/2021

N° d'enregistrement :

2021-5083

1. Intitulé du projet

Unité de méthanisation agricole BFPC METHABIO, avec production de biométhane avec injection de gaz sur le réseau

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

BFPC METHABIO

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

Aurélien RIPAUD, président de la SAS

RCS / SIRET

8 8 4 1 5 6 4 1 5 0 0 0 1 7

Forme juridique

SAS

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
26 b	Epannage de 78 457 kg d'azote par an sur parcelles agricoles (> 10t/an). ICPE : E rubrique 2781 (53t/jour), DC rubrique 4310 (stockage gaz 3400m3)

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

La SAS BFPC METHABIO souhaite mettre en oeuvre un projet de méthanisation collectif, 100% agricole. L'objectif est de produire du biogaz, à partir de matières agricoles locales et générer des matières fertilisantes qui seront valorisées en agriculture. Le biogaz après épuration sera injecté dans le réseau de distribution de gaz naturel. Cette installation valorisera 19 364 t/an de biomasse brute soit 53 t/jour en moyenne avec une production journalière maximale de 69 t/jour. L'installation générera des digestats bruts qui seront valorisés agronomiquement sur les terres agricoles comme matière fertilisante. Le plan d'épandage de ces digestats est réalisé sur le parcellaire des quatre exploitations associées dans la SAS. L'unité de méthanisation sera implantée sur le site du GAEC du Porche qui souhaite arrêter la production laitière. La fosse de stockage présente sur le site sera couverte et réutilisée. Les quatre exploitations livreront leurs effluents et/ou cultures dédiées destinés à être méthanisés et reprendront les digestats produits pour une valorisation agronomique sur leurs parcelles. Seuls sont envisagés des gisements propres aux exploitations agricoles : fumiers et lisiers de bovins, fumier de volailles, ensilage de végétaux (sorgho, maïs), cultures intermédiaires à valorisation énergétique (CIVE) et menues pailles. L'unité sera construite sur une parcelle actuellement en prairie temporaire, exploitée par le GAEC du Porche.

4.2 Objectifs du projet

Les objectifs poursuivis par BFPC METHABIO sont les suivants :

- Participer à la transition énergétique et la mise en valeur des exploitations agricoles, elles-mêmes déjà intégrées dans une démarche d'agroécologie depuis de nombreuses années ;
- Participer au développement durable du territoire dans le domaine de la gestion des énergies, en s'inscrivant dans le schéma de réduction des gaz à effet de serre, notamment CO₂, au niveau français et européen ;
- Faciliter la gestion des effluents produits localement en produisant un fertilisant de grande qualité, facilement valorisable agronomiquement par un retour au sol ;
- Garder une maîtrise agricole et locale de l'unité de méthanisation, de taille modeste, au niveau des exploitations qui apportent les gisements et épandent les digestats, dans un souci d'autonomie globale ;
- Limiter les transports d'effluents liquides par la construction d'un réseau enterré de canalisation entre le site de Villeneuve et les parcelles d'épandages avoisinantes. Cela permettra de limiter l'émission de gaz à effet de serre ;
- Diversifier l'activité et les revenus des exploitations agricoles, avec un groupe d'agriculteurs qui a l'habitude du travail en commun, que ce soit au travers des groupes CUMA, des équipes d'ensilages ou d'entraide. Les associés de BFPC METHABIO sont également liés au travers d'associations non agricoles (pompiers, école).

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Construction des différents éléments de l'unité :

- Fosse de réception des matières liquides (FOSSE A, 200 m³)
- Stockage des fumiers et menues paille (BAT, 800 m²)
- Silos de stockage des ensilages, cultures dédiées et accès (SILOS, 4 300 m²)
- Trémie d'incorporation
- Prémix
- Un digesteur de 2 500 m³ (23 m x 6 m) avec gazomètre
- Un post-digesteur de 2 500 m³ (23 m x 6 m) avec gazomètre
- fosse tampon de 400 m³
- Bâtiment de stockage des fumiers, CIVE de 825 m² (BAT).
- Container d'épuration du biogaz en biométhane épuration membranaire
- Poste d'injection du biométhane dans le réseau GRDF
- Torchère automatique de sécurité
- Bureau d'accueil
- Local technique
- Pont bascule
- Transformateur Enedis
- Chaudière en container 270 kw
- Clôture du site et mise en sécurité

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

L'exploitation du site de méthanisation sera réalisée essentiellement par Aurélien Ripaud, qui sera le seul salarié de la SAS BFPC METHABIO. Il fera la majorité des suivis de fonctionnement de l'unité et sera accompagné par des entreprises spécialisées sur certains suivis. Au niveau des horaires : l'unité fonctionnera en continu avec la production de bruit liée au télescopique sur l'équivalent d'une heure par jour, à des horaires compris entre 9h et 17h. Les transports de substrats et digestats seront réalisés également entre 9h et 17h. L'unité sera équipée de systèmes d'alarmes qui seront reliés au portable d'Aurélien Ripaud. Il n'y aura pas d'alarme sonore extérieure. Pour la traçabilité matière, les enregistrements seront faits quotidiennement (relevés des compteurs). Le suivi des digestats sera fait également par Aurélien Ripaud : enregistrement des volumes produits, prélèvements et analyses régulières, ainsi que le suivi des épandages. Ce dernier pourrait être délégué à la Chambre d'agriculture s'il est jugé trop contraignant par le salarié.

Le suivi de la production de biogaz (digesteur et post-digesteur) et de biométhane (après filtration membranaire) sera effectué par le relevé des enregistrements, la vérification régulière des sondes et de l'analyseur.

En cas de question sur l'unité, l'exploitant à la possibilité à tout moment de contacter la hot ligne du constructeur. Ce dernier s'emploie à lui répondre par téléphone mais peut se déplacer rapidement sur site si besoin.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Un dossier de demande d'enregistrement ICPE sera déposé par le pétitionnaire

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Capacité de l'installation :	19 364 t par an soit 53 t/j en myne
Production de biogaz et injection :	1 667 198 m ³ /an
Production de biométhane :	9 533.2 MWh/an
Puissance thermique nominale :	270 kW (chaudière biogaz)
Valorisation du digestat :	17 488 m ³ de digestat brut
Epannage en totalité sur terres agricoles :	78 457 kg d'azote épandu par an
Surface imperméabilisée :	7 500 m ² environ

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

21, Villeneuve
44 170 Abbaretz

Coordonnées géographiques¹

Long. - 1° 5 1' 15" _ Lat. 47° 54' 87" _

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. _ ° _ ' _ " _ Lat. _ ° _ ' _ " _

Point d'arrivée :

Long. _ ° _ ' _ " _ Lat. _ ° _ ' _ " _

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Programme de prévention contre les inondations ; PAPI Vilaine 3, approuvé Pas de PPRT
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet se situe en partie dans le périmètre de protection PR4, le plus éloigné du captage d'eau potable de la Chutenaie. L'arrêté est en cours de révision. Le projet est compatible avec les prescriptions du projet d'arrêté.
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Forêt de Gâvre à plus de 10 km, Forêt, étang de Vioreau à 5 km du projet et 750 m de la parcelle d'épandage la plus proche, Marais de l'Erdre à plus de 7 km.
D'un site classé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le châtaignier des Nonneries : projet à 2.7 km et parcelle la plus proche à 250 m

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les prélèvements d'eau seront inférieurs à ceux actuellement faits pour l'atelier bovins du GAEC du Porche.
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les matériaux dégagés par la construction seront utilisés pour la réalisation d'un merlon
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La construction de l'unité est prévue sur une parcelle de pâturage agricole du GAEC du Porche. Celui ci a prévu l'arrêt de l'atelier bovins au moment de la mise en service de l'unité de méthanisation. Ainsi, le projet diminuera la surface agricole utile sur une surface très limitée (1,9 ha environ, y compris surfaces paysagées et enherbées du site). Les cultures dédiées à la production énergétiques sont d'environ 90 ha sur les 4 exploitations d'une SAU totale d'environ 650 ha, soit 13.8% de la surface.
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La commune d'Abbaretz recense 9 anciens sites industriels et 4 ICPE, une canalisation de gaz au nord de la commune et un risque transport de matière dangereuse due aux voies de circulation. Il n'y a pas de site pollué recensé sur la commune, ni d'installation rejetant des polluants, ni de plan de prévention des risques technologiques et industriel, ni de risque de rupture de barrage ni de risque nucléaire
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Risque inondation : commune dans le PAPI Vilaine 3, Risque sismique : zone 2, Risque feu de forêt, risque météorologique, Risque radon fort, Risque gonflement des argiles, Risque cavité souterraine Pas de TRI ou PPRI au niveau inondation, pas de risque de mouvement de terrain, pas de plan de prévention des risques de gonflement des argiles
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le trafic engendré par le projet sera inférieur au trafic actuel généré par l'atelier bovins du GAEC du Porche : 700 trajets environ après projet contre 850 environ actuellement.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Le bruit engendré par le projet sera inférieur au bruit actuel généré par l'atelier bovins du GAEC du Porche : cornadis, alimentation des animaux, paillage, bruit des animaux, racleur (8 fois par jour), le robot de traite. Après projet, le seul bruit audible sera la fonctionnement du télescopique, une heure par jour environ pour le chargement des matières.

	<p>Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Les odeurs après projet seront inférieures à celles existantes sur le site : stockage du fumier en fumière couverte, stockage du lisier en fosse non couverte sur des durées pouvant aller jusqu'à plusieurs mois. Après projet, le fumier de bovins sera stocké sous bâtiment couvert sur une courte période (incorporation en continue, maxi 7 jours de stockage), le digestat produit (quasi inodore) sera stocké en fosses couvertes</p>
	<p>Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Emissions	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Les effluents produits seront du digestat liquide, stocké en fosses couvertes, sur site et sur sites déportés sur les 4 exploitations de la SAS.</p>
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site du projet est entouré de haies relativement hautes. Le projet prévoit le renforcement de ces haies ainsi qu'un aménagement paysager et pédagogique du site pour permettre des visites au grand public.
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La parcelle sur laquelle sera implantée le projet, actuellement en prairie temporaire, ne servira plus pour l'agriculture pendant le fonctionnement de l'unité.

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le projet est une unité de méthanisation 100% agricole, porté par 4 exploitations de la commune. Le projet se veut à petite échelle et en autonomie complète par les exploitations de la SAS. Les substrats sont des effluents d'élevage et des végétaux de ces 4 exploitations qui seront méthanisés en digestat liquide, celui ci sera épandu sur les parcelles des exploitations pour une valorisation agronomique du digestat. Les substrats traités sont actuellement présents et épandus sur les parcelles des exploitations. Le projet va seulement modifier le type de produit épandu : ce sera du digestat, d'origine 100% agricole des exploitations de la SAS, qui sera épandu sur leurs parcelles, à la place des fumiers, lisiers, résidus de cultures ou CIPAN actuellement mis sur les parcelles. La méthanisation permettra la production d'une énergie renouvelable et sera valorisé sur le territoire. Pour ces raisons, il semble que le projet pourrait être dispensé d'une évaluation environnementale.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à Abbaretz

le, 08/01/2021

Signature



SAS BFPC METHABIO

Villeneuve 44170 Abbaretz
bfpc.methabio@gmail.com
SIRET 884 156 415 00017